



**Béatrice Métraux**  
Conseillère d'Etat

Cheffe du Département des institutions et de la sécurité

Château cantonal  
1014 Lausanne

*Par courriel*

Aux autorités et organismes  
consultés selon liste annexée

Lausanne, le 1<sup>er</sup> juillet 2019

### **Mise en consultation d'un avant-projet de révision totale de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)**

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Etat a autorisé le Département des institutions et de la sécurité (DIS) à mettre en consultation l'avant-projet de révision totale de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP).

Cette révision, qui s'inscrit dans le cadre du programme de législature 2017-2022 du Conseil d'Etat, vise un double objectif : répondre à l'évolution des préoccupations et des besoins de la population en matière de droits démocratiques, d'une part, et améliorer les procédures en matière d'organisation d'un scrutin au niveau communal, intercommunal, cantonal ou fédéral, d'autre part. Elle répond également à la trentaine d'interventions parlementaires qui ont été déposées ces dernières années.

Parmi les mesures principales, la révision introduit :

- Le principe de transparence dans le financement des partis et organisations politiques : publication des comptes des partis politiques et de campagne, publication des dons des personnes physiques dès 5000 fr. et des personnes morales ;
- La création d'un registre des partis politiques sur le modèle fédéral ;
- Les principes régissant l'information délivrée aux électeurs par le Conseil d'Etat et les municipalités dans le cadre des campagnes de votations ;
- Des mesures visant à protéger les données personnelles des électeurs notamment celles obtenues dans le cadre d'une récolte de signatures ;
- Une meilleure prise en considération du vote blanc ;
- L'obligation pour les candidats à l'élection au Grand Conseil de se présenter dans l'arrondissement dans lequel ils sont domiciliés ;
- Le retrait conditionnel d'une initiative populaire ;

- Une réforme des conseils généraux : tenue des élections dans les communes dotées d'un conseil général, modification de la procédure d'assermentation, introduction d'une procédure d'exclusion.

L'avant-projet de loi soumis à consultation peut être consulté à l'adresse suivante : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/accueil/fichiers\\_pdf/2019\\_juin\\_actus/Avant-projet\\_de\\_loi\\_sur\\_l%E2%80%99exercice\\_des\\_droits\\_politiques\\_LEDP.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/fichiers_pdf/2019_juin_actus/Avant-projet_de_loi_sur_l%E2%80%99exercice_des_droits_politiques_LEDP.pdf). Cet avant-projet est accompagné d'un rapport explicatif que vous trouverez en suivant ce lien : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/accueil/fichiers\\_pdf/2019\\_juin\\_actus/Rapport\\_explicatif\\_LEDP.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/fichiers_pdf/2019_juin_actus/Rapport_explicatif_LEDP.pdf).

Un questionnaire vous a été également adressé par courriel. Ce document, ainsi que l'ensemble de vos déterminations peuvent être retournés, d'ici au **lundi 30 septembre 2019**, date de la fin de la procédure de consultation, au Service des communes et du logement (SCL), Rue Cité-Derrière 17, 1014 Lausanne. Le SCL se tient par ailleurs à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations, par courriel ([info.scl@vd.ch](mailto:info.scl@vd.ch)) ou par téléphone (021 316 40 80).

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette révision législative d'importance, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Cheffe du département



Béatrice Métraux  
Conseillère d'Etat

**Annexe**

-Liste des autorités et organismes consultés